

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
GROUPEMENT ACHATS PUBLICS – SÉCURITE JURIDIQUE
SERVICE MARCHÉS PUBLICS – SÉCURISATION DES ACHATS

BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

P.V. n° 117
Dossier n° 7

DÉLIBERATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU l'arrivée à échéance, au 31 décembre 2023, des marchés relatifs à la fourniture de denrées alimentaires fraîches,

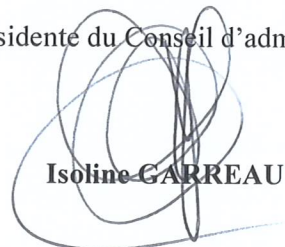
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne autorisant le lancement et la signature de marchés publics pour la fourniture de denrées alimentaires fraîches pour les restaurants du SDIS,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la passation de marchés publics pour la fourniture de denrées alimentaires fraîches pour les restaurants du SDIS ;
- De me donner délégation pour signer les pièces administratives se rapportant à ces marchés publics ;
- De me donner délégation pour signer les avenants se rapportant à ces marchés publics, à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché public.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU